

International Research & Exchanges
[Bord Tunisia]

IREX [TUNISIE]

*Centre Carthage Régus, deuxième étage, Rue du Lac Constance, Les berges du lac 1053
Tunis - TUNISIE*

Rapport du Commissaire aux Comptes

Exercice clos au 31 décembre 2019

Sommaire

I. Rapport Général

II. Etats Financiers

CABINET MSEDDE HAMDI

Expert Comptable membre de l'OECT

Commissaire aux comptes

Liquidateur et Mandataire judiciaire

Adresse : Immeuble Palmarium 4, Bloc A, Etage 7, Bureau 1, Sfax

Contact : +216 31 500 795/ MF : 1176376 K

Mail : hamdi.mseddi@outlook.com

RAPPORT DU COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2019

Tunis, le 19 novembre 2020

Madame BEN ABDALLAH Yosra

En qualité de directrice de l'association « IREX » - Tunisie,

*Centre Carthage Régus, deuxième étage, Rue du Lac Constance,
Les berges du lac 1053 Tunis - TUNISIE*

Madame,

En exécution du mandat qui vous nous avez confié, nous vous présentons notre rapport de commissariat aux comptes relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association « IREX » - Tunisie, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, et l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des revenus de **963 120 TND** et un total des Actifs de **82 697 TND**.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables tunisiennes.

Sans remettre en cause notre opinion, nous tenons à signaler que l'association IREX a publié les subventions d'origine étrangère dans l'un des médias écrits et en a informé le secrétaire général du gouvernement par lettre recommandée avec accusé de réception en dehors du délai légal prévu par l'article 41 du décret-loi N°88-2011 en date du 24 septembre 2011.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la Direction dans la préparation et la présentation des états financiers

La direction de l'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de cesser l'activité de l'association ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

MSEDDI Hamdi

Expert-comptable membre de l'Ordre des Experts Comptable de Tunisie

Commissaire aux comptes

MSEDDI HAMDI
Expert Comptable membre de l'OECT
Commissaires aux Comptes
Im. Palmarium 4, Bureau A.7.1, Sfax, Tunisie
Tel : + 216 3 500 798

ETATS FINANCIERS
IREX- TUNISIE
2019

Etat de la Situation Financière
Exercice clos au 31 décembre
(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

ACTIFS	Notes	2019	2018
AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités	1	70 258	145 231
AC 2 - Placements et autres actifs financiers		-	-
AC 3 - Autres actifs courants	2	4 044	6 097
AC 4 - Créances et comptes rattachés		-	-
AC 5 - Stocks de fournitures et autres approvisionnements		-	-
AC 6 - Autres actifs non courants		-	-
AC 7 - Immobilisations financières	3	6 797	-
AC 8 - Immobilisations corporelles	4	1 598	2 618
AC 9- Immobilisations incorporelles		-	-
Total des actifs		82 697	153 946
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
PA 1 - Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
PA 2 - Autres passifs courants	5	52 341	30 026
PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés	6	12 406	3 944
PA 4 - Provisions	7	2 460	2 460
PA 5 - Apports reportés	8	13 891	114 899
PA 6 - Autres passifs non courants		-	-
PA 7 - Emprunts		-	-
Total des passifs		81 099	151 329
AN 1 - Dotations		-	-
AN 2 - Apports affectés à des immobilisations		-	-
AN 3 - Subventions d'investissement	9	1 598	2 618
AN 4 - Autres actifs nets		-	-
AN 5 - Réserve		-	-
AN 6 - Excédents ou Déficits reportés		-	-
AN 7 - Excédent ou Déficit de l'exercice		-	-
Total des Actifs Nets		1 598	2 618
Total des Passifs et Actifs Nets		82 697	153 946

Etat des Produits et des Charges
Période allant du 1er janvier au 31 décembre
(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

	Note	2019	2018
Produits			
PR 1- Cotisation des adhérents		-	-
PR 2- Revenus des activités et manifestations		-	-
PR 3- Subventions de fonctionnement	10	963 120	548 263
PR 4- Apports non monétaires		-	-
PR 5- Autres Apports		-	-
PR 7- Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice	11	1 020	785
PR 8- Autres gains		360	1 928
Total des produits		964 500	549 406
Charges			
CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements	12	183 202	23 622
CH 2- Charges de personnel	13	423 720	181 849
CH 3- Dotations aux amortissements et aux provisionnements		8 743	15 669
CH 4- Autres charges courantes	14	320 941	328 262
CH 7- Dons et subventions accordés		-	
CH 5- Charges financières nettes	15	27 862	-
CH 6- Autres pertes		31	4
Total des charges		964 500	549 406
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		-	-

Etat des Flux de Trésorerie
Période allant du 1er janvier au 31 décembre
(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités courantes		
F1- Encaissement des cotisations des adhérents	-	-
F2- Encaissement des revenus des activités et manifestations	-	-
F3- Encaissement des subventions de fonctionnement	862 112	663 162
F4- Encaissement d'autres revenus et apports	-	-
F5- Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	- 516 524	- 344 207
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel	- 413 386	- 95 946
F7- Autres Décaissement des activités courantes	-	- 86 796
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	- 67 797	136 213
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
F8- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 379	- 2 865
F9 - Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
F10 - Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	- 6 797	-
F11 - Encaissement sur cession d'immobilisations financières	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	- 7 176	2 865
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement		
F12- Encaissement des dotations	-	-
F13- Encaissement des subventions d'investissement	-	-
F14- Encaissement des apports affectés à des immobilisations	-	-
F15- Encaissement provenant des emprunts	-	-
F16- Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	-	-
Variation de trésorerie	- 74 973	133 348
Trésorerie au début de l'exercice	145 231	11 883
Trésorerie à la clôture de l'exercice	70 258	145 231

Notes aux Etats Financiers

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association « IREX » est une association créée en 2015 et est régie par décret-loi 88-2011. L'association « IREX » s'emploie à accroître l'accès à une éducation de qualité et à former des leaders à travers la Tunisie par le biais de programmes de bourses d'études destinés aux jeunes Tunisiens.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de l'association sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Les méthodes comptables retenues par l'association sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

III.1 Les principes comptables appliqués

Les états financiers de l'association sont préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment la norme comptable n°45. Les états financiers présentés sont exprimés en Dinars tunisien. Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables.

III.2 Les bases de mesure utilisées pour l'élaboration des états financiers

Les méthodes comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

III.2.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations de l'association sont comptabilisées à leur coût d'acquisition majoré des droits de douanes et toutes taxes non récupérables ainsi que tous les frais directement liés à l'installation et mise en place des immobilisations.

Les taux d'amortissements pratiqués sont les suivants :

- | | |
|-------------------------|-----|
| • Equipement de bureau | 20% |
| • Matériel informatique | 33% |

III.2.6 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

III.2.7 Revenus

Les revenus sont exclusivement assurés par l'association mère :

- IREX Washington.

1- Liquidités et équivalents de liquidités :

	2019	2018
COMPTES EN DINARS	33 989	96 112
COMPTES EN USD	34 958	48 064
CAISSE EN DINARS	1 311	1 055
TOTAL	70 258	145 231

2- Autres actifs courants :

	2019	2018
TVA DEDUCTIBLE	-	78
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 044	6 019
TOTAL	4 044	6 097

3- Immobilisations financières :

	2019	2018
CAUTIONNEMENT	6 797	-
TOTAL	6 797	-

4- Immobilisations corporelles :

	2019	2018
EQUIPEMENT DE BUREAU	531	531
MATERIEL INFORMATIQUE	4 787	4 787
MATERIEL TELEPHONIQUE	379	-
AMORTISSEMENT	- 4 099	- 2 700
TOTAL	1 598	2 618

5- Autres passifs courants :

	2019	2018
PERSONNEL-REMUNERATIONS DUES	-	5 663
R.S/LOYER	227	227
R.S/MARCHE 1.5%	3	3
DECL.MENSUELLE	21 155	6 496
CNSS	27 250	14 637
CHARGES A PAYER	3 707	3 000
TOTAL	52 341	30 026

6- Fournisseurs et comptes rattachés :

	2019	2018
FRS-ACHATS BIENS&PREST° SERV	12 406	3 944
TOTAL	12 406	3 944

7- Provisions :

	2019	2018
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	2 460	2 460
TOTAL	2 460	2 460

8- Apports reportés :

	2019	2018
APPORTS AFFECTES POUR LES EXERCICES ULTERIEURS	13 891	114 899
TOTAL	13 891	114 899

9- Subventions d'investissement :

	2019	2018
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	1 598	2 618
TOTAL	1 598	2 618

10-Subventions de fonctionnement :

	2019	2018
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT RECUE DU SIEGE	963 120	548 263
TOTAL	963 120	548 263

11-Quote-part des subventions :

	2019	2018
Quote-part des apports affectés	1 020	785
TOTAL	1 020	785

12- Achats consommés de fournitures et approvisionnements :

	2019	2018
ACHATS D'EXPLOITATIONS	183 202	23 622
TOTAL	183 202	23 622

13-Charges de personnel :

	2019	2018
SALAIRES	362 247	155 467
COTISATIONS SOCIALES	61 473	26 383
TOTAL	423 720	181 849

14- Autres charges courantes :

	2019	2018
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	205 751	106 914
DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	40 808	191 272
COMMISSIONS BANCAIRES	1 408	1 087
IMPÔTS ET TAXES	7 155	4 702
TOTAL	255 122	303 975

15-Charges financières nettes :

	2019	2018
PERTES DE CHANGES	27 862	-
TOTAL	27 862	-